

# Optima 4000 B

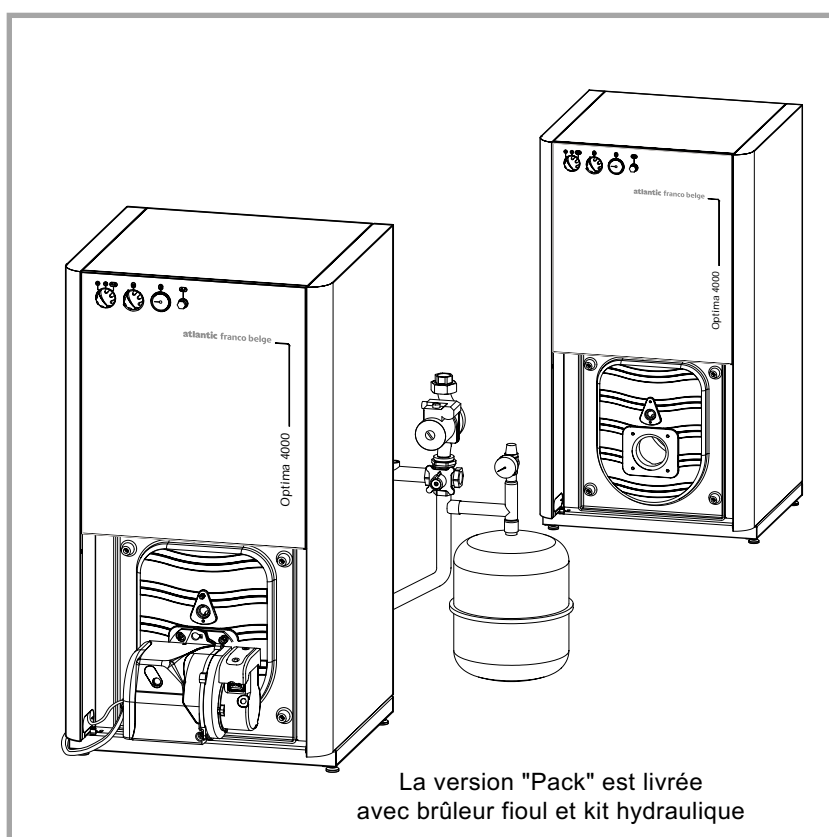
Chaudière raccordée à un conduit d'évacuation,  
Chauffage et production d'eau chaude sanitaire.

## Optima 4025 B - réf. 026 469

à équiper d'un brûleur indépendant, utilisant le fioul domestique ou le gaz.

## Optima Pack 4025 B - réf. 026 464

équipée d'un brûleur indépendant, utilisant le fioul domestique.



Présentation du matériel

Instructions pour l'installateur

Instructions pour l'utilisateur

Pièces détachées

Certificat de garantie

**atlantic franco belge**

Document n° 1144-4 ~ 12/07/2007

FR

**Notice de référence**  
**destinée au professionnel**

**et à l'utilisateur**

à conserver par l'utilisateur  
pour consultation ultérieure

**Société Industrielle de Chauffage**  
BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE  
Téléphone : 03.28.50.21.00  
Fax : 03.28.50.21.97  
RC Hazebrouck  
Siren 440 555 886  
Matériel sujet à modifications sans préavis  
Document non contractuel.

Nous vous félicitons de votre choix.  
 Certifiée ISO 9001, la Société Industrielle de Chauffage  
 garantit la qualité de ses appareils et s'engage à satisfaire les besoins de ses clients.  
 Fort de son savoir-faire et de son expérience, la Société Industrielle de Chauffage  
 utilise les technologies les plus avancées dans la conception  
 et la fabrication de l'ensemble de sa gamme d'appareils de chauffage.  
 Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil,  
 au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

## SOMMAIRE

<b>Présentation du matériel . . . . .</b>	<b>p. 3</b>
Colisage . . . . .	p. 3
Caractéristiques générales . . . . .	p. 3
Matériel en option . . . . .	p. 5
<b>Descriptif de l'appareil . . . . .</b>	<b>p. 6</b>
Principe de fonctionnement . . . . .	p. 8
<b>Instructions pour l'installateur . . . . .</b>	<b>p. 9</b>
Conditions réglementaires d'installation et d'entretien . . . . .	p. 9
Local d'implantation . . . . .	p. 9
Conduit d'évacuation . . . . .	p. 9
Conduit de raccordement . . . . .	p. 11
Raccordements hydrauliques . . . . .	p. 11
Raccordement de la chaudière au circuit de chauffage . . . . .	p. 11
Raccordement de la chaudière au circuit sanitaire . . . . .	p. 11
Montage du brûleur . . . . .	p. 11
Raccordement de l'alimentation en combustible . . . . .	p. 11
Raccordements électriques . . . . .	p. 11
Vérifications et mise en service . . . . .	p. 14
Mise au point du brûleur . . . . .	p. 14
Brûleur fioul . . . . .	p. 14
Réglage des électrodes . . . . .	p. 14
Réglage de l'air de combustion . . . . .	p. 14
Entretien de l'installation . . . . .	p. 15
Entretien de l'échangeur thermique . . . . .	p. 15
Entretien du brûleur . . . . .	p. 15
Entretien du ballon . . . . .	p. 15
Entretien de la cheminée . . . . .	p. 16
Entretien des appareils de sécurité . . . . .	p. 16
Certificat de conformité . . . . .	p. 16
<b>Instructions pour l'utilisateur . . . . .</b>	<b>p. 17</b>
Première mise en service . . . . .	p. 17
Mise en route de la chaudière . . . . .	p. 17
Conduite de l'installation . . . . .	p. 18
Sécurité chaudière . . . . .	p. 18
Sécurité brûleur . . . . .	p. 18
Arrêt de la chaudière et du brûleur . . . . .	p. 18
Purge du corps de chauffe . . . . .	p. 19
Vidange de la chaudière . . . . .	p. 19
Contrôles réguliers . . . . .	p. 19
Entretien . . . . .	p. 19
<b>Pièces détachées . . . . .</b>	<b>p. 20</b>

# 1 Présentation du matériel

## 1.1 Colisage

### OPTIMA 4025 B

- 1 colis : Chaudière habillée avec appareillage électrique.

### OPTIMA PACK 4025 B

- 1 colis : Chaudière habillée avec appareillage électrique, brûleur fioul et kit hydraulique.

## 1.2 Caractéristiques générales

Modèle :	Optima 4025.B.	Optima Pack 4025 B
réf. :	026 469	026 464
Classe selon RT 2000 : Basse température	Oui	Oui
<b>Performances</b>		
Plage de puissance . . . . .	kW . . . . . 22 à 25 . . . . .	- . . . . .
Puissance thermique utile . . . . .	kW . . . . . - . . . . .	25 . . . . .
Débit calorifique maximal . . . . .	kW . . . . . 28,1 . . . . .	- . . . . .
Débit calorifique nominal . . . . .	kW . . . . . - . . . . .	28,1 . . . . .
<b>Corps de chauffe</b>		
Contenance en eau . . . . .	litre . . . . . 100 . . . . .	100 . . . . .
Pression maximum d'utilisation . . . . .	bar . . . . . 3 . . . . .	3 . . . . .
Température d'eau max. départ chauffage . . . . .	°C . . . . . 90 . . . . .	90 . . . . .
Température d'eau mini départ chauffage . . . . .	°C . . . . . 35 . . . . .	35 . . . . .
<b>Chambre de combustion</b>		
Diamètre minimal . . . . .	mm . . . . . 270 . . . . .	270 . . . . .
Longueur . . . . .	mm . . . . . 400 . . . . .	400 . . . . .
Volume . . . . .	dm <sup>3</sup> . . . . . 22,9 . . . . .	22,9 . . . . .
Température des fumées . . . . .	°C . . . . . 190 . . . . .	190 . . . . .
Débit massique des fumées . . . . .	kg/h . . . . . 44,4 . . . . .	44,4 . . . . .
Volume côté fumées . . . . .	dm <sup>3</sup> . . . . . 31,1 . . . . .	31,1 . . . . .
Pression foyer . . . . .	Pa . . . . . 16 . . . . .	16 . . . . .
Nombre de turbulateurs dans l'échangeur . . . . .	7 . . . . .	7 . . . . .
<b>Ballon sanitaire</b>		
Contenance en eau . . . . .	litre . . . . . 80 . . . . .	80 . . . . .
Pression maximum d'utilisation . . . . .	bar . . . . . 7 . . . . .	7 . . . . .
Débit spécifique . . . . .	l/min . . . . . 17,6 . . . . .	17,6 . . . . .
<b>Brûleur</b>		
Débit fioul . . . . .	kg/h . . . . . - . . . . .	2,36 . . . . .
Gicleur : . . . . .	Delavan . . . . . - . . . . .	0,6 - 60 °E . . . . .
Viscosité max. à 20 °C . . . . .	°E . . . . . - . . . . .	1,5 . . . . .
Pompe . . . . .	Suntec . . . . .	AL 35 . . . . .
Pression réglée d'usine . . . . .	bar . . . . . - . . . . .	12 . . . . .
<b>Divers</b>		
Dépression optimum de la cheminée . . . . .	Pa . . . . . 15 . . . . .	15 . . . . .
Tension d'alimentation . . . . .	V - (Hz) . . . . . 230(50) . . . . .	230(50) . . . . .
Poids		
Chaudière . . . . .	kg . . . . . 126 . . . . .	126 . . . . .
Brûleur (option) . . . . .	kg . . . . . - . . . . .	15 . . . . .
Kit hydraulique (option) . . . . .	kg . . . . . - . . . . .	15 . . . . .
Capot (option) . . . . .	kg . . . . . 6 . . . . .	6 . . . . .
Puissance absorbée . . . . .	W . . . . . <25 . . . . .	- . . . . .
Puissance absorbée au démarrage . . . . .	W . . . . . - . . . . .	535 . . . . .
Puissance absorbée en fonctionnement normal . . . . .	W . . . . . - . . . . .	395 . . . . .
Brûleur fioul préconisé* . . . . .	Stella 4134 R . . . . .	- . . . . .
. . . . .	Stella 3050 . . . . .	- . . . . .
. . . . .	Stella 4134 . . . . .	- . . . . .
Brûleur gaz préconisé* . . . . .	Calypso 40 N . . . . .	- . . . . .

\* Remarque : En cas d'utilisation d'un brûleur autre que ceux indiqués dans le tableau ci-dessus et en cas de doute sur sa compatibilité avec la chaudière, vérifier celle-ci auprès de nos services techniques.

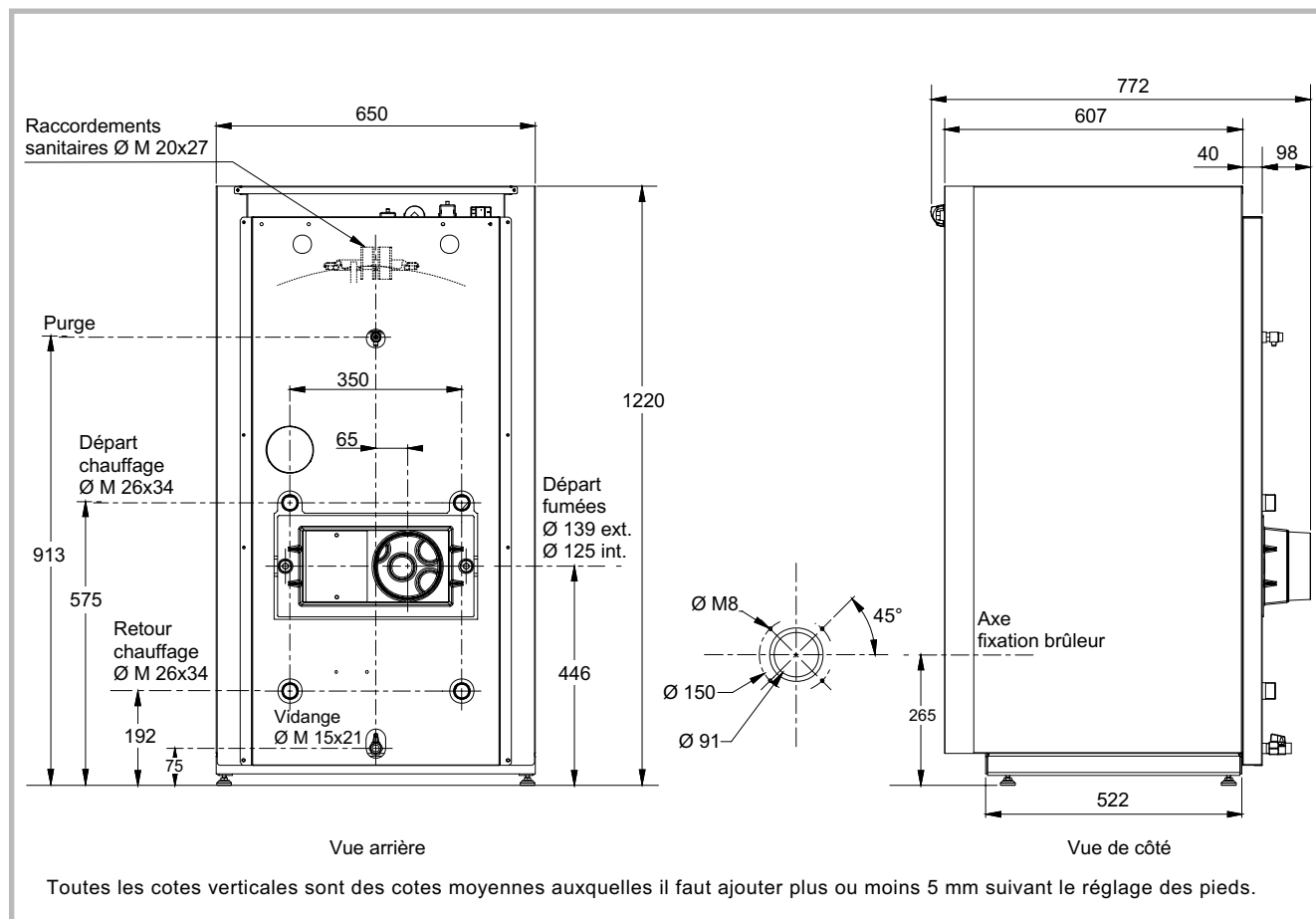


Figure 1 - Dimensions en mm (sans option)

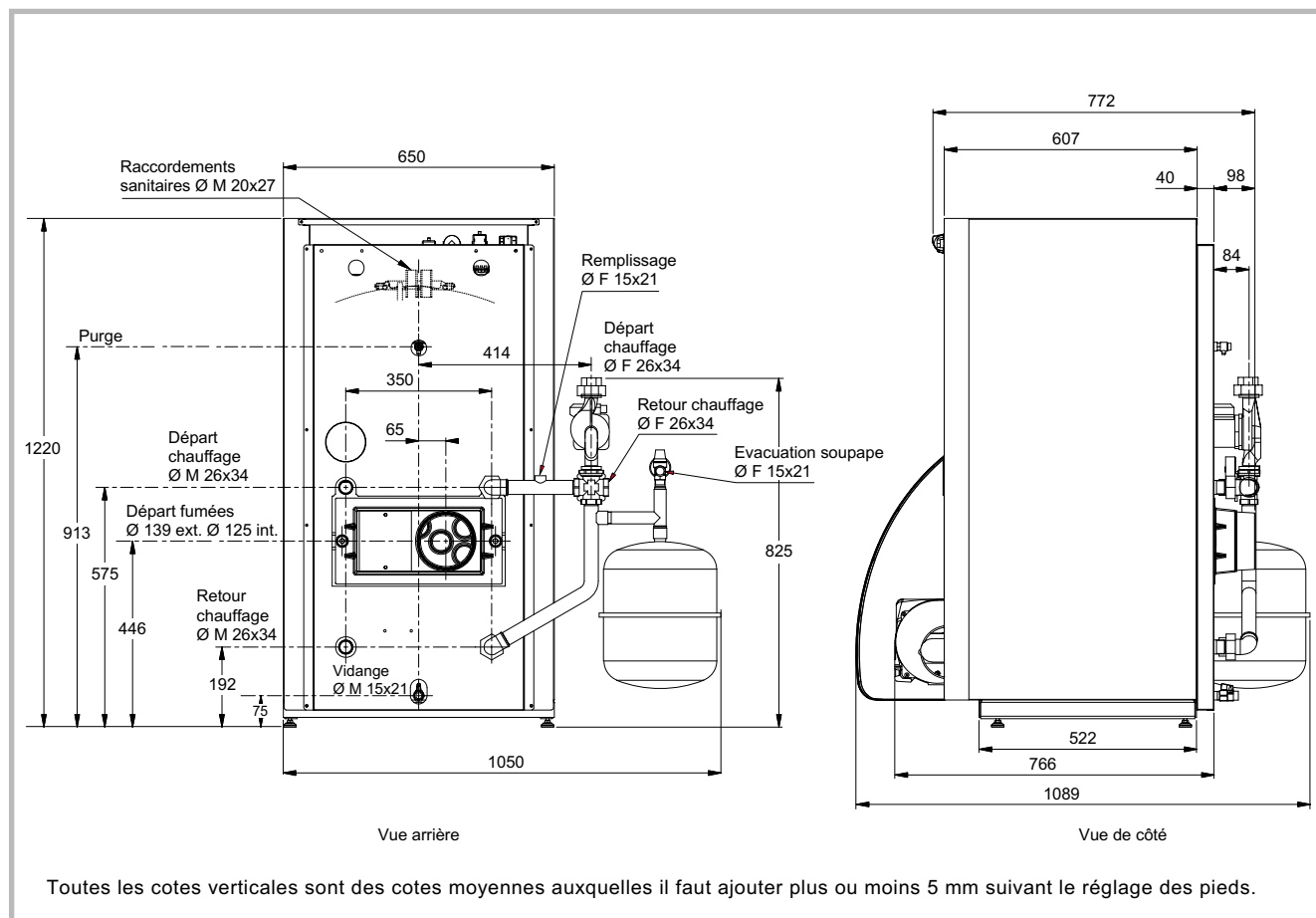


Figure 2- Dimensions (avec matériel optionnel)

### 1.3 Matériel en option

- Régulation par thermostat sur vanne TEX 33 (073 000) avec kit E55
- Kit mitigeur sanitaire (074 181)
- Capot insonorisé (074 194) si brûleur Stella

#### OPTIMA 4025 B uniquement

- Brûleur fioul **Stella 3050, Stella 4134, Stella 4134 R**
- Brûleur gaz **Calypso 40 N**
- Kit de raccordement hydraulique E 55 (074 192)

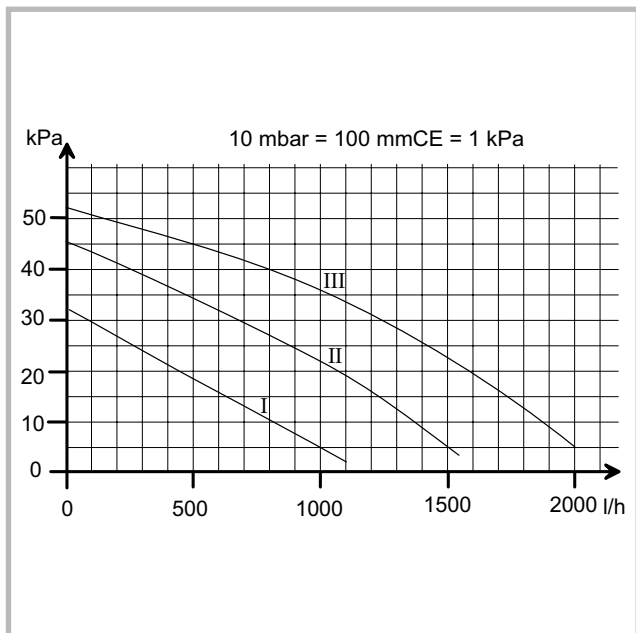


Figure 3 - Pressions et débits hydrauliques disponibles Optima Pack 4025 B

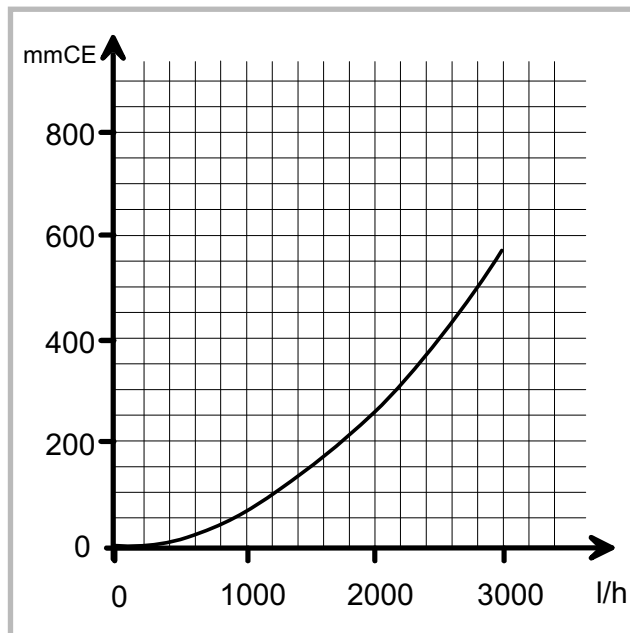


Figure 4 - Pertes de charge du circuit hydraulique Optima 4025 B

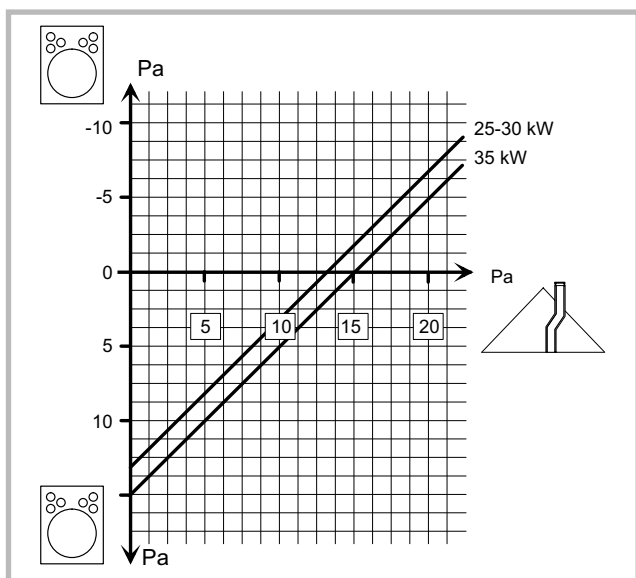


Figure 5 - Pertes de charge du circuit de combustion

Cet appareil est conforme :

- à la directive gaz 90/396/CEE et à la directive rendement 92/42/CEE selon les normes NF EN 303-1, NF EN 303-2, NF EN 303-3 (Unit) et NF EN 625
- à la directive basse tension 73/23/CEE selon la norme NBN EN 60335-1,
- à la directive compatibilité électromagnétique 89/336/CEE

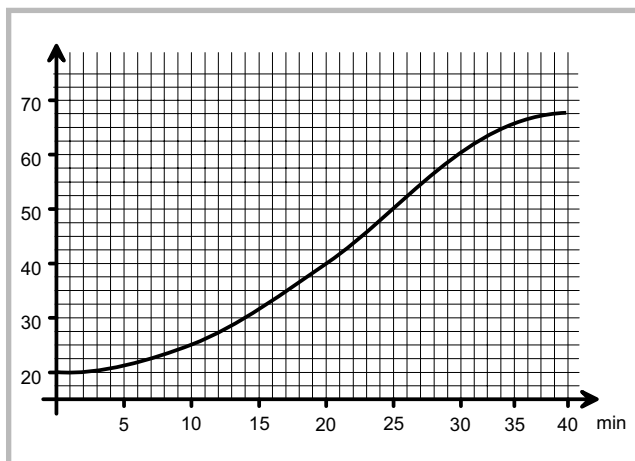


Figure 6 - Montée en température du ballon (sans soutirage)

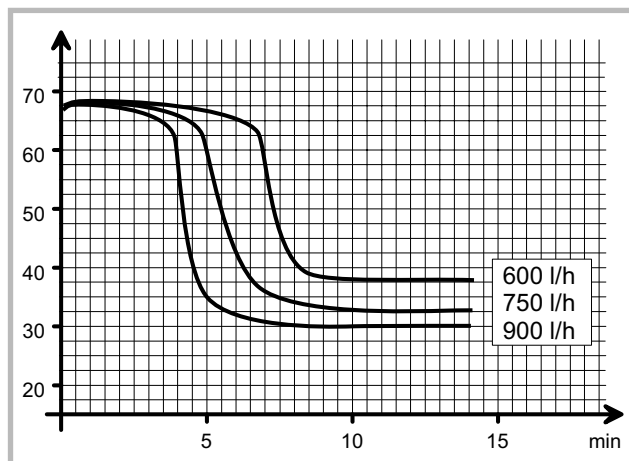


Figure 7 - Température d'eau chaude sanitaire (lors du soutirage)

#### 1.4 Descriptif de l'appareil

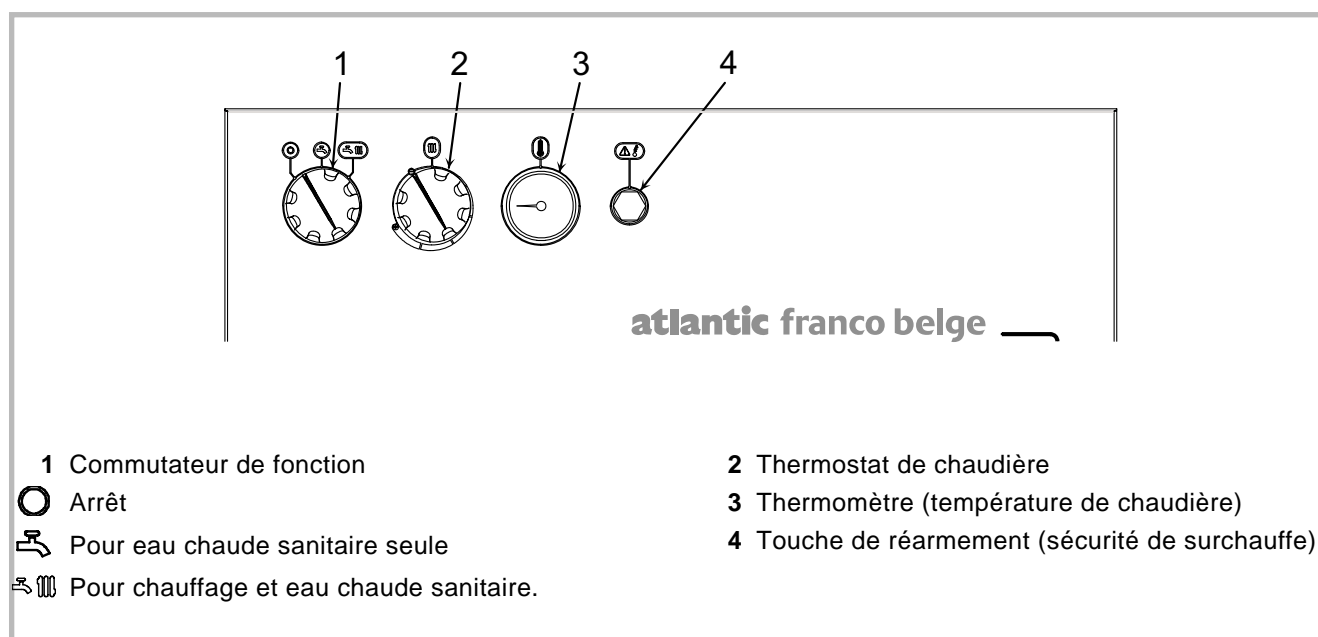


Figure 8 - Tableau de contrôle

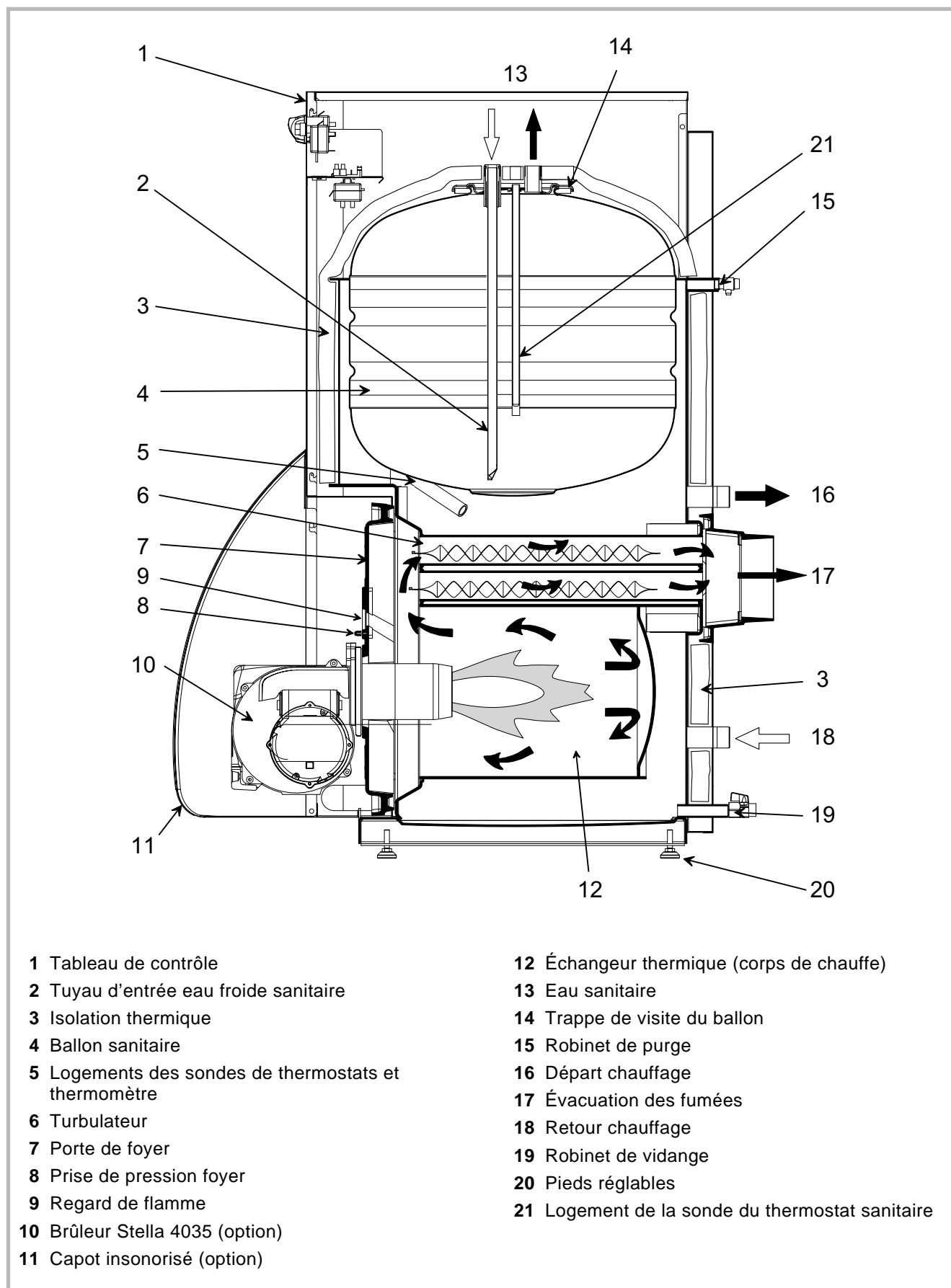


Figure 9 - Coupe schématique de l'appareil

## 1.5 Principe de fonctionnement

### Sécurité chaudière

Le thermostat de sécurité calibré à 110 °C limite la température du circuit primaire.

### En position "radiateur et robinet" (en hiver)

Le brûleur fonctionne en tout ou rien sous l'impulsion du thermostat de chaudière (plage 35-90°C) ou du thermostat sanitaire (60 °C) qui est prioritaire.

Le thermostat "maxi", calibré à (85 °C) limite la température du circuit primaire lors des charges sanitaires.

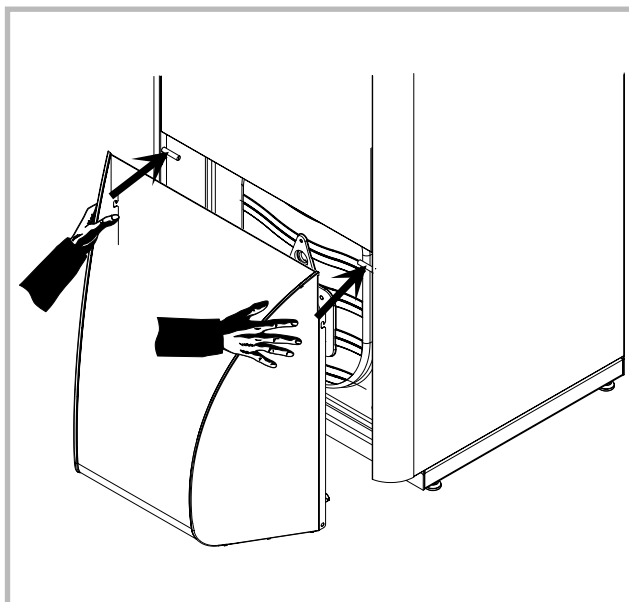
Lorsque la chaudière fonctionne sur demande du thermostat sanitaire, le thermostat de chaudière et le circulateur chauffage sont mis hors service.

Suivant son raccordement, le thermostat d'ambiance éventuel agit, soit sur le circulateur chauffage, soit sur le brûleur.

### En position "robinet" (en été)

Le brûleur ne fonctionne que sur demande du thermostat sanitaire.

☞ **Pour garantir le bon fonctionnement de la chaudière et éviter la prolifération de légionelles, il est vivement conseillé de conserver les réglages d'usine des thermostats maxi (85 °C) et sanitaire (60 °C).**



*Figure 10 - Capot insonorisé (option)*



## 2 Instructions pour l'installateur

### 2.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

#### GAZ

#### • BÂTIMENTS D'HABITATION

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

**Arrêté du 2 août 1977 et ses modificatifs** : Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances.

**Norme NF P 45-204** : Installations de gaz (DTU 61-1).

**Règlement Sanitaire Départemental Type**

**Norme NF C 15-100** : Installations électriques à basse tension - Règles.

#### • ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

L'installation et l'entretien doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

**Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public** :

a) Prescriptions générales

Pour tous les appareils

- Articles GZ : Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.

- Articles CH : Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et de production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc....).

#### • AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

**Norme NF P 51-201** : Travaux de fumisterie.

**Norme NF P 52-221** : Chaufferies au gaz et aux hydrocarbures liquéfiés (DTU 65.4).

**Norme NF P 51-701** : Règles et processus de calcul des cheminées fonctionnant en tirage naturel.

**Arrêté du 22 octobre 1969** : Conduit de fumée desservant les logements.

**Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982** : Aération des logements.

#### FIOUL

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

**Règlement Sanitaire Départemental Type**

La présence sur l'installation, d'une fonction de disconnexion de type CB, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.

**Norme NF C 15-100** : Installations électriques à basse tension - Règles.

**Norme NF P 52-201** : Installations de chauffage central concernant le bâtiment.

**Norme NF P 40-201** : Plomberie sanitaire pour bâtiment à usage d'habitation.

**Norme NF P 40-202** : Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et d'évacuation des eaux pluviales.

**Norme NF P 41-221** : Canalisations en cuivre. Distribution d'eau froide et chaude sanitaire, évacuation des eaux usées, d'eaux pluviales, installations de génie climatique.

#### • AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

**Norme NF P 51-201** : Travaux de fumisterie.

**Norme NF P 51-701** : Règles et processus de calcul des cheminées fonctionnant en tirage naturel.

**Arrêté du 22 octobre 1969** : Conduit de fumée desservant les logements.


**Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982** : Aération des logements.

### 2.2 Local d'implantation

Le local d'implantation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

La chaudière doit être installée dans un local approprié et bien ventilé.

**Gaz** : Le volume de renouvellement d'air doit être d'au moins  $(P(\text{kW}) \times 2) \text{ m}^3/\text{h}$ .

 **La garantie du corps de chauffe serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc.) ou tout autre vapeur corrosive.**

L'installation de ce matériel est interdite dans une salle de bain ou salle d'eau.

Pour faciliter les opérations d'entretien et permettre un accès facile aux différents organes, il est conseillé de prévoir un espace suffisant tout autour de la chaudière.

### 2.3 Conduit d'évacuation

Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

Le conduit d'évacuation doit être bien dimensionné.

Section minimum obligatoire =  $2,5 \text{ dm}^2$  pour une hauteur de cheminée de 5 à 20 m, soit en boisseau de 16 cm ou en  $\varnothing 18 \text{ cm}$ .

Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.

Le conduit doit être étanche à l'eau.

Le conduit doit avoir une bonne isolation thermique afin d'éviter tout problème de condensation ; dans le cas contraire, le tubage du conduit avec système de récupération des condensations doit être réalisé.

Prévoir un tubage étanche de qualité compatible avec le combustible utilisé, complété éventuellement d'un système de récupération des condensations.

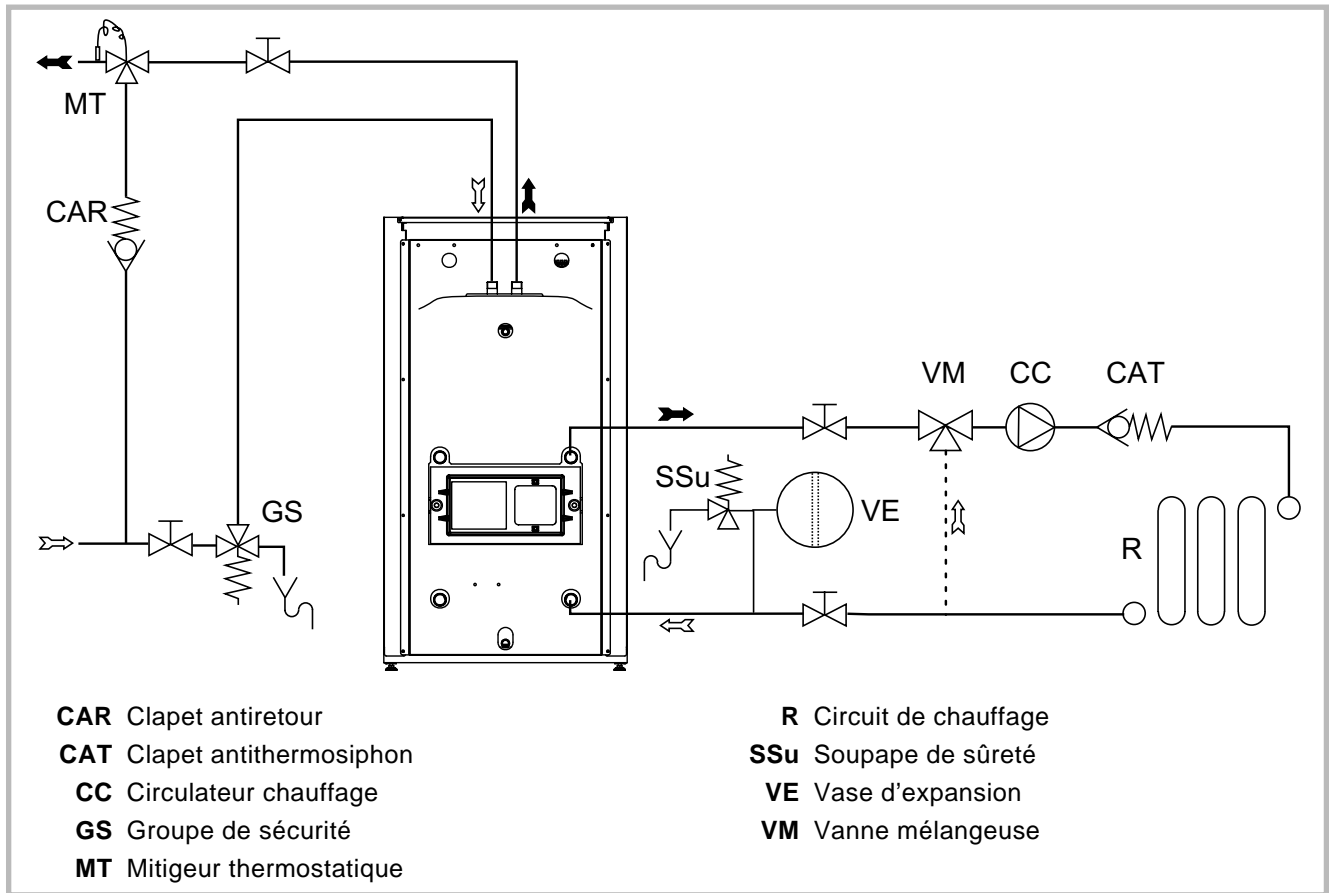


Figure 11 - Schéma hydraulique de principe (sans option)

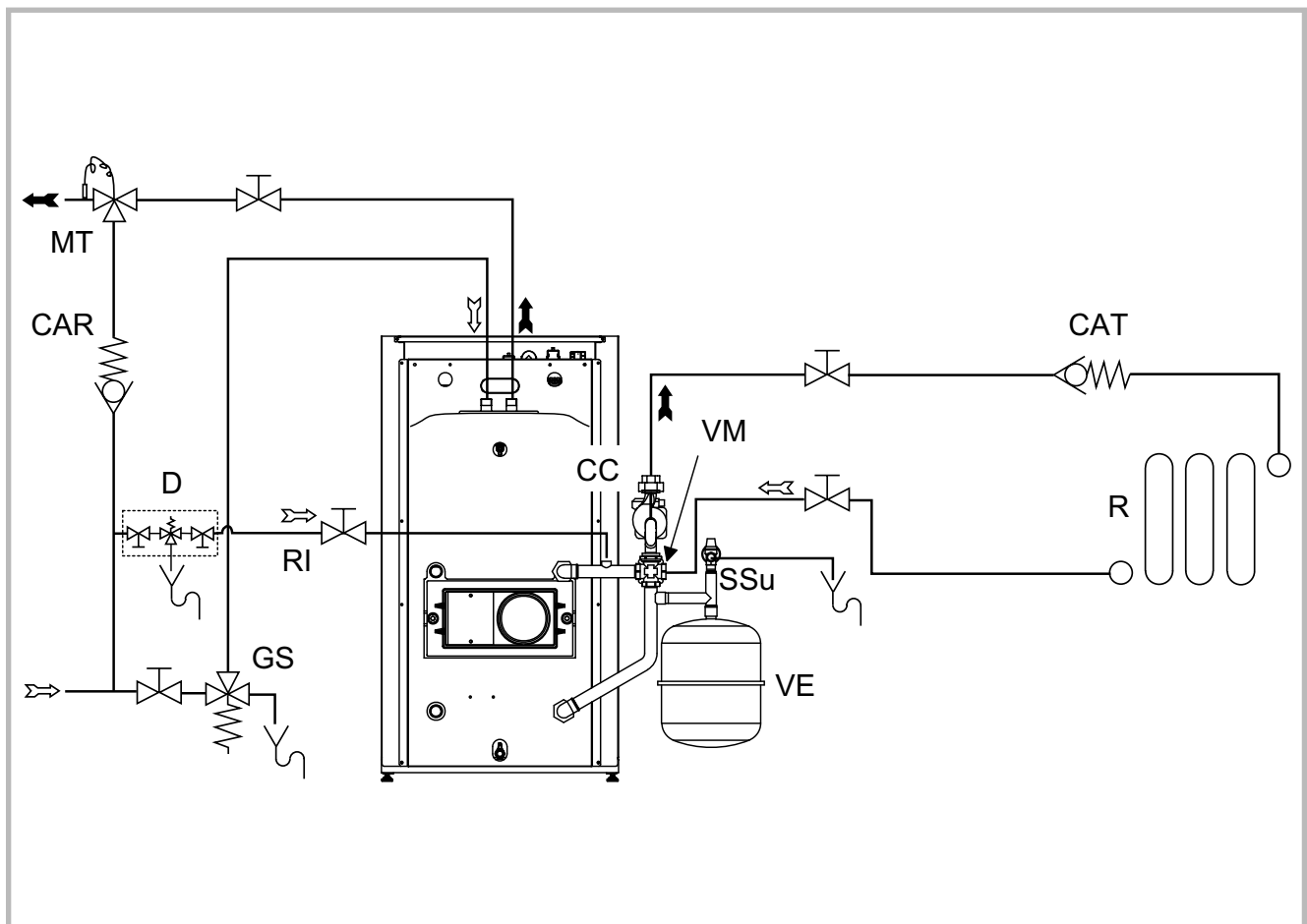


Figure 12 - Schéma hydraulique de principe (avec matériel optionnel)

## 2.4 Conduit de raccordement

Le conduit de raccordement doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

La section du conduit de raccordement ne doit pas être inférieure à celle de la buse de sortie de l'appareil.

Le conduit de raccordement doit être démontable.

La mise en place d'un régulateur de tirage sur le conduit est recommandé lorsque la dépression de la cheminée est supérieure à 30 Pa.

La boîte à fumées est réversible (2 vis) et l'axe de sortie des fumées peut être excentré par rapport à l'axe de la chaudière vers la gauche ou vers la droite.

La buse d'évacuation sera raccordée au conduit de manière étanche. Le conduit de raccordement doit être démontable.

## 2.5 Raccordements hydrauliques

Le raccordement doit être conforme aux règles de l'art et de l'accord intersyndical.

L'appareil devra être relié à l'installation à l'aide de raccords union et de vannes d'isolement pour faciliter son démontage.

Éventuellement, isoler la chaudière du circuit hydraulique à l'aide de flexibles de 0,5 m afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

### 2.5.1 Raccordement de la chaudière au circuit de chauffage

#### **OPTIMA 4025 B** (circuit 1 ou circuit 2)

- Placer le circulateur chauffage sur le départ ou le retour de la chaudière.
  - Pour un fonctionnement correct et afin de limiter le niveau sonore, le circulateur doit être adapté à l'installation.
  - Éventuellement, isoler le circulateur du circuit hydraulique à l'aide de flexibles afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.
- Installer un vase d'expansion fermé.
  - Le vase d'expansion doit être adapté à l'installation.
  - Installer une soupape de sûreté tarée à 3 bar.
  - Raccorder l'évacuation de la soupape de sûreté à l'égout.
  - Le vase d'expansion, ses accessoires et le tube d'expansion doivent être protégés contre le gel.
- Installer une sécurité contre le manque d'eau lorsque la chaudière est installée au point haut de l'installation (par exemple au grenier).

#### **OPTIMA PACK 4025 B**

Montage du kit hydraulique, se référer à la notice fournie avec le kit hydraulique.

- Raccorder l'évacuation de la soupape de sûreté à l'égout.
- Le vase d'expansion, ses accessoires et le tube d'expansion doivent être protégés contre le gel.
- Installer une sécurité contre le manque d'eau lorsque la chaudière est installée au point haut de l'installation (par exemple au grenier).

### 2.5.2 Raccordement de la chaudière au circuit sanitaire

Placer sur l'arrivée d'eau froide un groupe de sécurité avec soupape tarée à 7 bar, laquelle sera reliée à un conduit d'évacuation à l'égout.

Pour permettre la vidange du ballon par siphonnage, il est recommandé de placer le groupe de sécurité à un niveau inférieur à celui du ballon d'eau chaude.

Il est recommandé de placer sur la sortie eau chaude un mitigeur thermostatique.

## 2.6 Montage du brûleur

Se référer à la notice fournie avec le brûleur.

Fixer le brûleur sur la plaque de foyer.

Brancher le connecteur du brûleur.

## 2.7 Raccordement de l'alimentation en combustible

Se référer à la notice fournie avec le brûleur.

### **Gaz**

Le raccordement de l'appareil sur le réseau de distribution gaz doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

Le diamètre de la tuyauterie sera calculé en fonction des débits et de la pression du réseau.

Placer un robinet d'arrêt gaz près de l'appareil.

## 2.8 Raccordements électriques

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur.

Les raccordements électriques ne seront effectués que lorsque toutes les autres opérations de montage (fixation, assemblage, etc.) auront été réalisées.

L'équipement électrique de la chaudière doit être raccordé à une prise de terre.

Il est vivement conseillé d'équiper l'installation électrique d'une protection différentielle de 30 mA (fig. 13).

Prévoir une coupure bipolaire à l'extérieur de la chaudière.

Le commutateur placé sur le tableau de contrôle ne dispense pas de l'installation d'un interrupteur général réglementaire.

### **Pour accéder aux bornes de raccordement :**

- Déposer le couvercle de la chaudière.

Effectuer les raccordements suivant les schémas fig. 16 et 15.

Passer les câbles d'alimentation (chaudière, circulateur) dans les passe-fils à l'arrière de l'appareil.

#### **Bornes de raccordement (12 plots)**

- Circulateur chauffage : Bornes 4, 5 et 6.
- Thermostat d'ambiance à action sur circulateur : Bornes 9 et 10, enlever préalablement le shunt (9-10).
- Thermostat d'ambiance à action sur brûleur : Bornes 11 et 12, enlever préalablement le shunt (11-12).

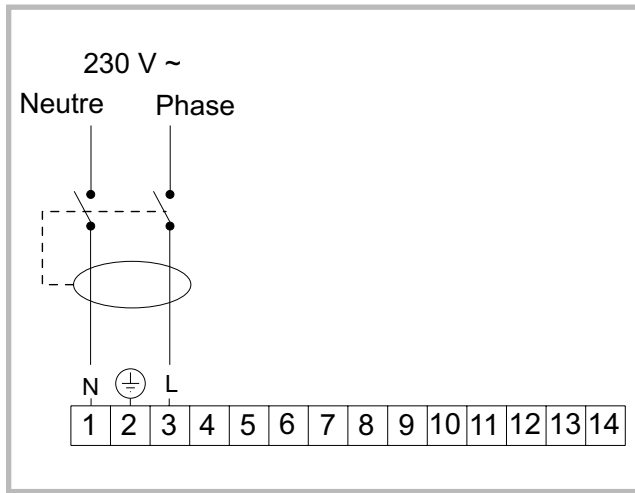


Figure 13 - Protection différentielle

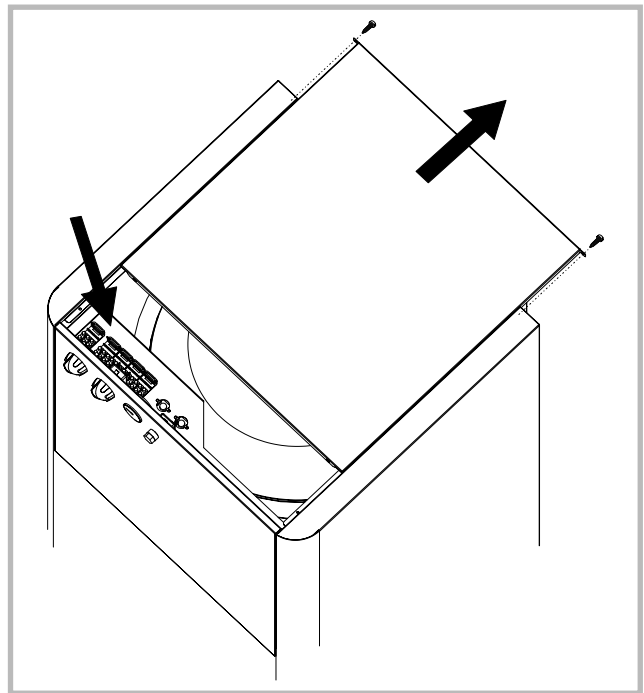


Figure 14 - Accès aux bornes de raccordement

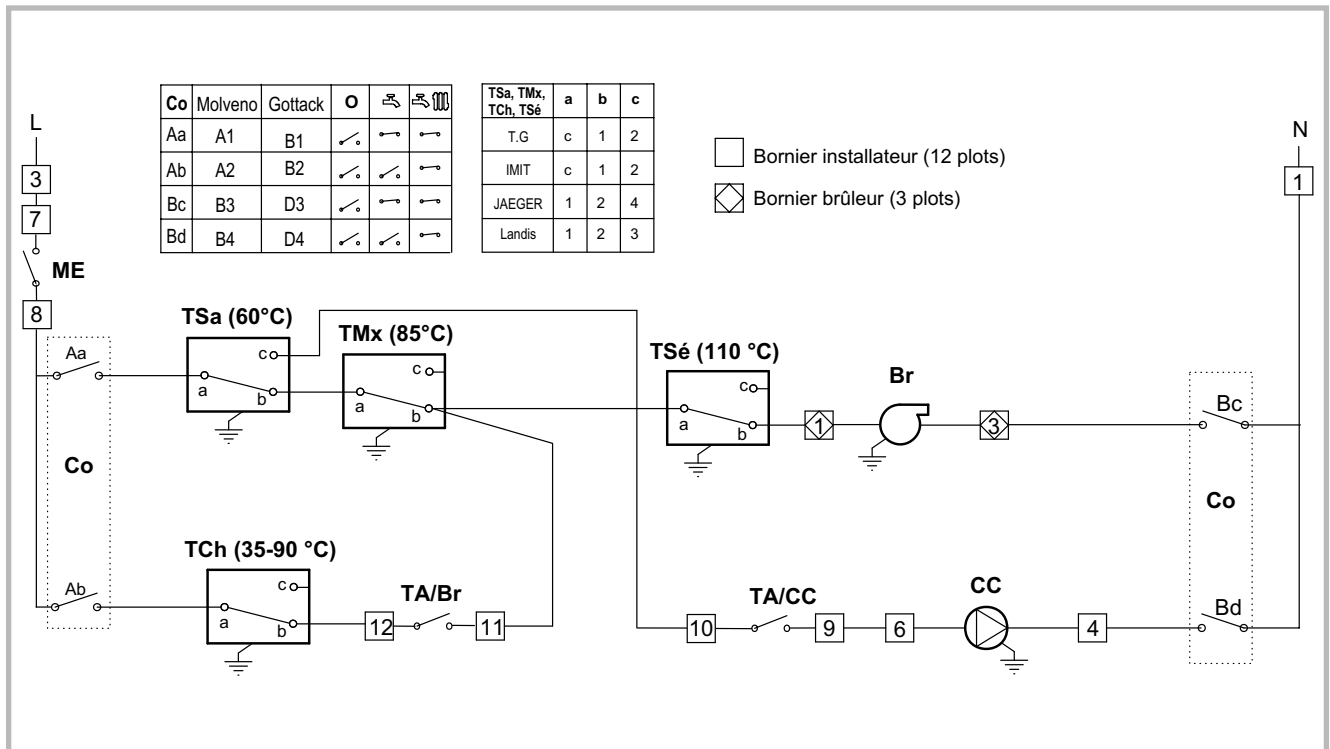


Figure 15 - Schéma électrique de principe

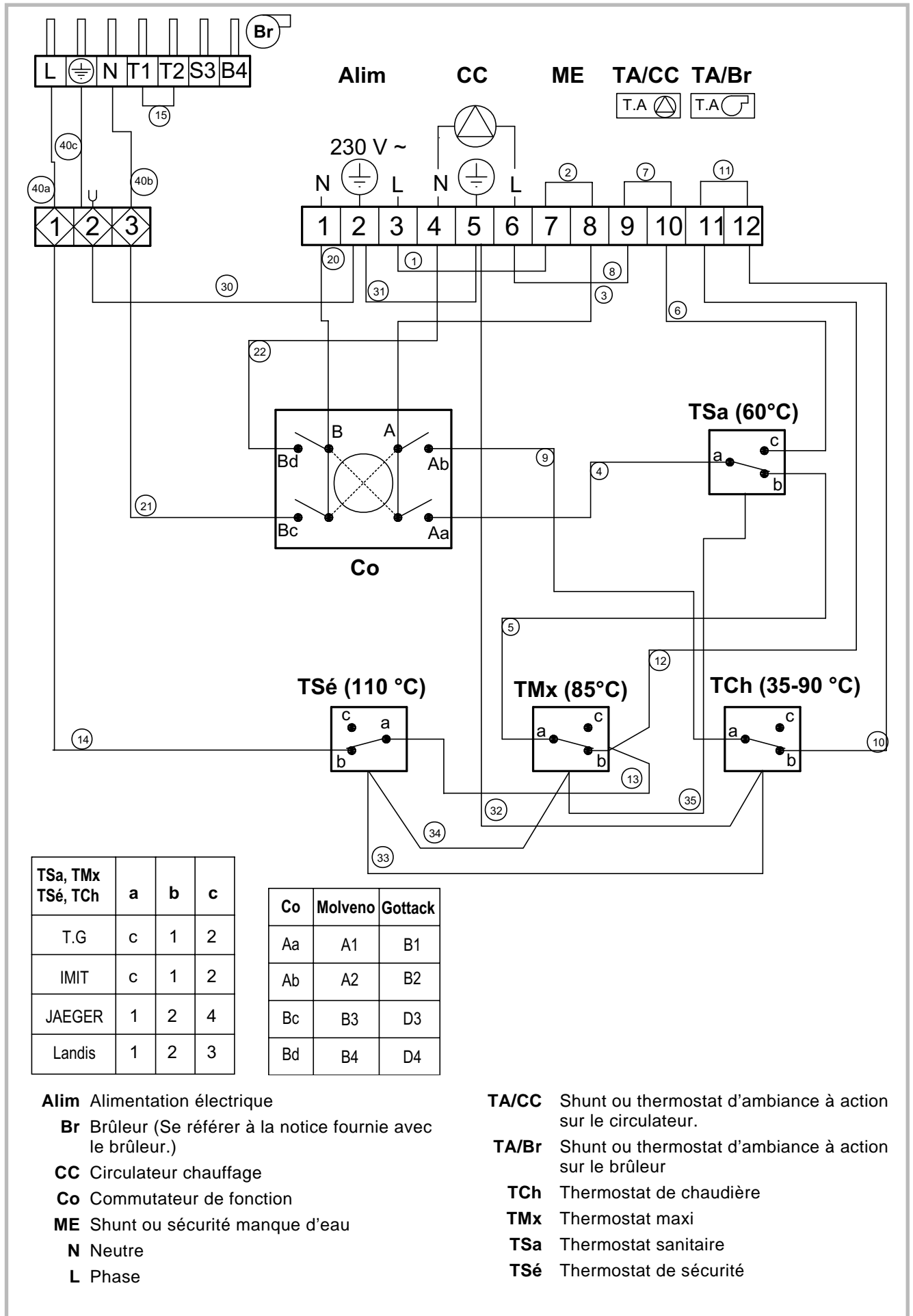


Figure 16 - Câblage électrique (Chaudière)

- Sécurité contre le manque d'eau : Bornes 7 et 8. Enlever préalablement le shunt (7-8).
  - Câble d'alimentation : Bornes 1 (Bleu), 2 (Vert/jaune) et 3 (Rouge).
    - Utiliser un câble souple de 3 x 0,75 mm<sup>2</sup> minimum de type H05VV-F.
    - Utiliser les serre-câbles afin d'éviter tout débranchement accidentel des fils conducteurs.
- La longueur du fil de terre doit être plus longue entre sa borne et le serre câble que les 2 autres fils.  
Le serre-câble peut être utilisé dans un sens ou dans l'autre suivant le nombre ou le diamètre des conducteurs.

### OPTIMA PACK 4025 B

#### Connecteur brûleur (7 plots)

- Alarme sonore ou voyant de sécurité brûleur : Bornes (S3), (neutre) et terre.
- Compteur horaire : Bornes (B4), (neutre) et terre.

## 2.9 Vérifications et mise en service

- Effectuer le rinçage et le contrôle d'étanchéité de l'ensemble de l'installation.
- Procéder au remplissage de l'installation.

#### Important !

**Remplir et mettre en pression le ballon sanitaire avant de procéder à la mise en eau du corps de chauffe.**

- Pendant le remplissage, ne pas faire fonctionner le circulateur, ouvrir tous les purgeurs de l'installation pour évacuer l'air contenu dans les canalisations.
  - Fermer les purgeurs et ajouter de l'eau jusqu'à ce que la pression du circuit hydraulique atteigne 1,5 à 2 bar.
- Purger le corps de chauffe (rep. 15, fig. 9).
  - Procéder aux vérifications d'usage du brûleur et de son circuit d'alimentation en énergie.

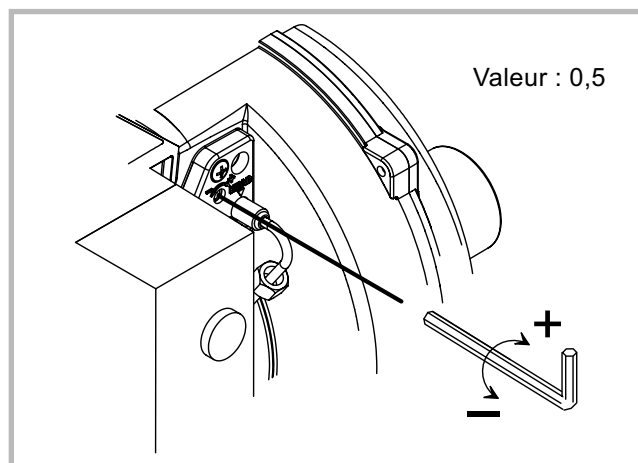


Figure 17 - Réglage de la tête de combustion

- Contrôler que le calibrage du gicleur du brûleur ainsi que le réglage de la tête de combustion correspondent bien à la puissance désirée de l'appareil (voir la notice brûleur).
- Vérifier la bonne mise en place des turbulateurs.
- Vérifier le bon serrage des connexions électriques sur les bornes de raccordement.
- Brancher l'appareil sur le réseau et procéder à la mise en route (voir les instructions pour l'utilisateur).

## 2.10 Mise au point du brûleur

Se référer à la notice fournie avec le brûleur.

### 2.10.1 Brûleur fioul

Stella 4000 Pack, réf. 270 25 52 - code 105523 (pour chaudière Optima Pack 4025 B)

Gicleur	Pression pompe	Débit fioul, brûleur à chaud
GPH et angle	bar	kg/h
0,6 - 60° E	12	2,36

### 2.10.2 Réglage des électrodes

Vérifier le centrage du gicleur ; éviter de poser les doigts sur l'orifice du gicleur .

### 2.10.3 Réglage de l'air de combustion

Afin d'obtenir un rendement optimum de la chaudière, il est conseillé d'adapter le réglage d'air du brûleur aux conditions de l'installation (CO<sub>2</sub> entre 12 et 12,5%, indice d'opacité entre 0 et 1).

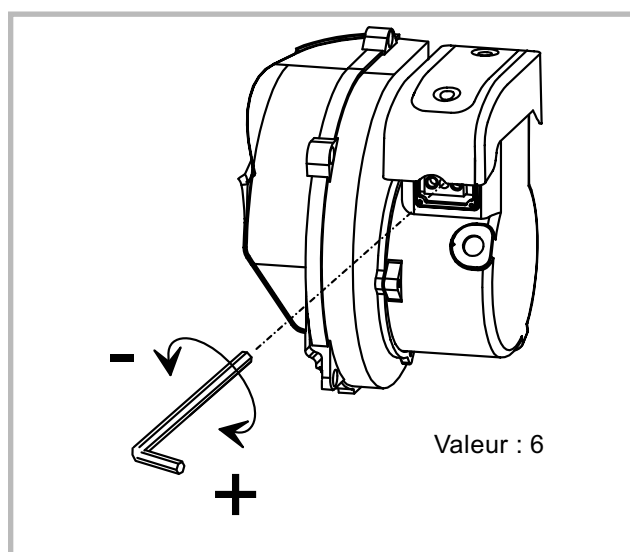


Figure 18 - Réglage du volet d'air

## 2.11 Entretien de l'installation

Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale et la vanne d'alimentation en combustible sont coupées.

### 2.11.1 Entretien de l'échangeur thermique

L'entretien de la chaudière doit être effectué régulièrement afin de maintenir son rendement élevé. Suivant les conditions de fonctionnement, l'opération d'entretien sera effectuée une ou deux fois par an.

- Couper l'alimentation électrique de l'appareil.
- Déposer le brûleur.
- Déposer la porte de foyer.
- Déposer les turbulateurs et les nettoyer.
- Nettoyer l'échangeur à l'aide d'une raclette et d'un écouvillon en nylon Ø 50 mm.
- Enlever les résidus de nettoyage par la trappe de ramonage.
- Ne pas utiliser de matériau abrasif ni de brosse métallique sur la protection de porte en céramique.
- Replacer correctement tous les turbulateurs.
- Réfermer la trappe de ramonage et la porte de foyer en vérifiant leur étanchéité.
- Serrer modérément les vis de fermeture de la porte.

### 2.11.2 Entretien du brûleur

L'entretien régulier du brûleur (cellule, gicleur, tête de combustion, électrode, filtre de pompe) doit être effectué par un spécialiste 1 à 2 fois par an selon les conditions d'utilisation.

Ces opérations d'entretien sont détaillées dans la notice technique du brûleur.

Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale et la vanne d'alimentation en combustible sont coupées.

Après la remise en place, un contrôle de fonctionnement du brûleur doit être réalisé afin de s'assurer que les réglages n'ont pas été modifiés et qu'ils correspondent à la puissance désirée de la chaudière.

### 2.11.3 Entretien du ballon

L'entretien du ballon doit être effectué une fois par an. Vidanger le ballon en actionnant la soupape du groupe de sécurité.

Déposer la trappe de visite.

Enlever tout dépôt éventuel de calcaire accumulé dans le ballon.

Enlever délicatement tout dépôt de calcaire sur le doigt de gant. Ne pas utiliser d'objet métallique ou de produits chimiques ou abrasifs.

Remplacer le joint de la trappe de visite à chaque démontage de la trappe de visite.

Reposer la trappe de visite et effectuer un serrage "croisé" des écrous.

Ne pas oublier de remettre la sonde sanitaire dans le doigt de gant.

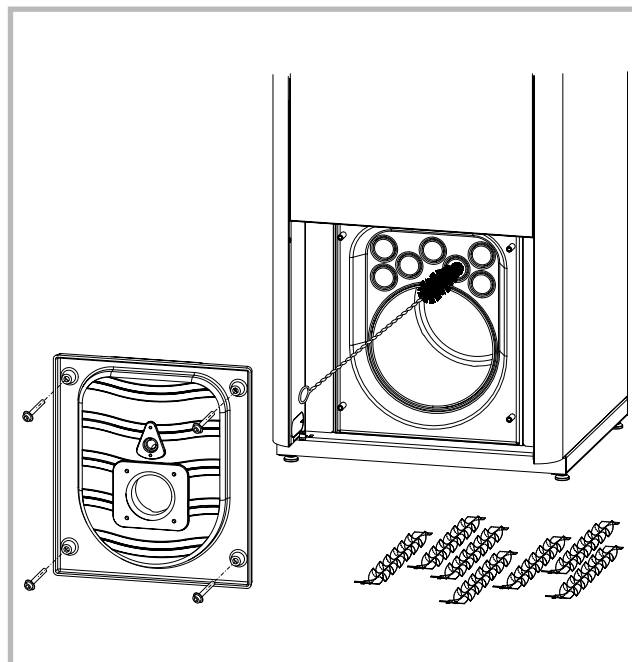


Figure 19 - Accès aux carreaux de l'échangeur

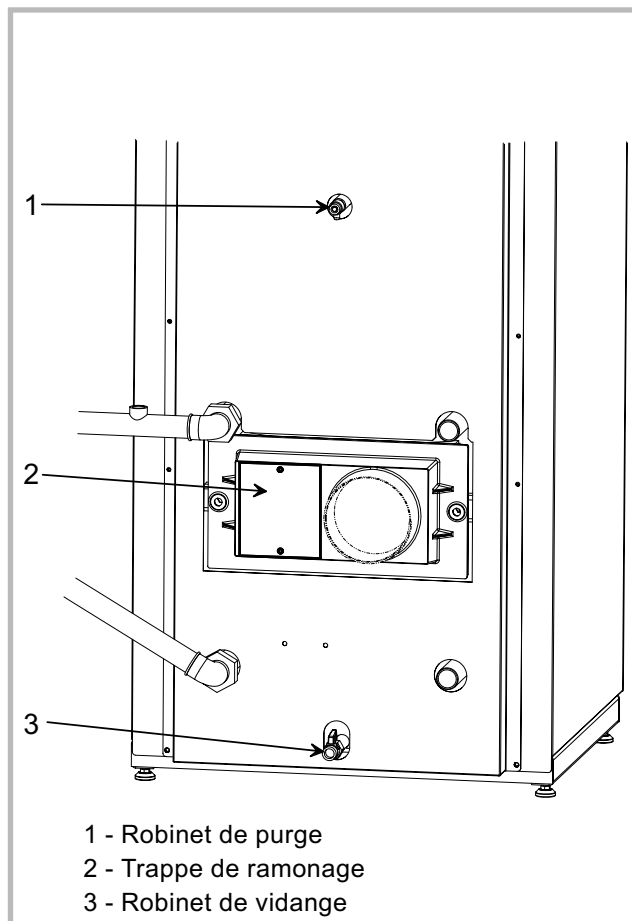


Figure 20 - Arrière de la chaudière

#### 2.11.4 Entretien de la cheminée

La cheminée doit être vérifiée et nettoyée par un spécialiste au moins une fois par an.

#### 2.11.5 Entretien des appareils de sécurité

Chaque année, vérifier le bon fonctionnement du système d'expansion. Contrôler la pression du vase et le tarage de la soupape de sûreté.

Vérifier le groupe de sécurité sur l'arrivée d'eau froide sanitaire.

#### 2.12 Certificat de conformité

##### Pour OPTIMA 4025 B équipée d'un brûleur gaz

Pour la France : Par application de l'article 25 de l'arrêté du 2 août 1977 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 5 février 1999,

l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les Ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz :

▣ de modèles distincts (1, 2 et 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve.

▣ de modèle 4 après remplacement, en particulier, d'une chaudière par une nouvelle.



## 3 Instructions pour l'utilisateur

### 3.1 Première mise en service

L'installation et la première mise en service de l'appareil doivent être faites par un installateur chauffagiste qui vous donnera toutes les instructions pour la mise en route et la conduite de l'appareil.

L'équipement électrique de la chaudière doit être raccordé à une prise de terre.

**Combustible** : Votre chaudière a été équipée, soit d'un brûleur fonctionnant au fioul domestique (mazout de chauffage), soit d'un brûleur fonctionnant au gaz.

Le combustible doit être exempt d'impuretés et d'eau.

### 3.2 Mise en route de la chaudière

- S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au manomètre est suffisante, entre 1,5 et 2 bar.
- Ouvrir le robinet d'alimentation en combustible.
- Brancher électriquement.
- Positionner le commutateur sur "radiateur et robinet".  
Pour chauffage et eau chaude sanitaire.
- Positionner le commutateur sur "robinet".  
Pour eau chaude sanitaire seule.

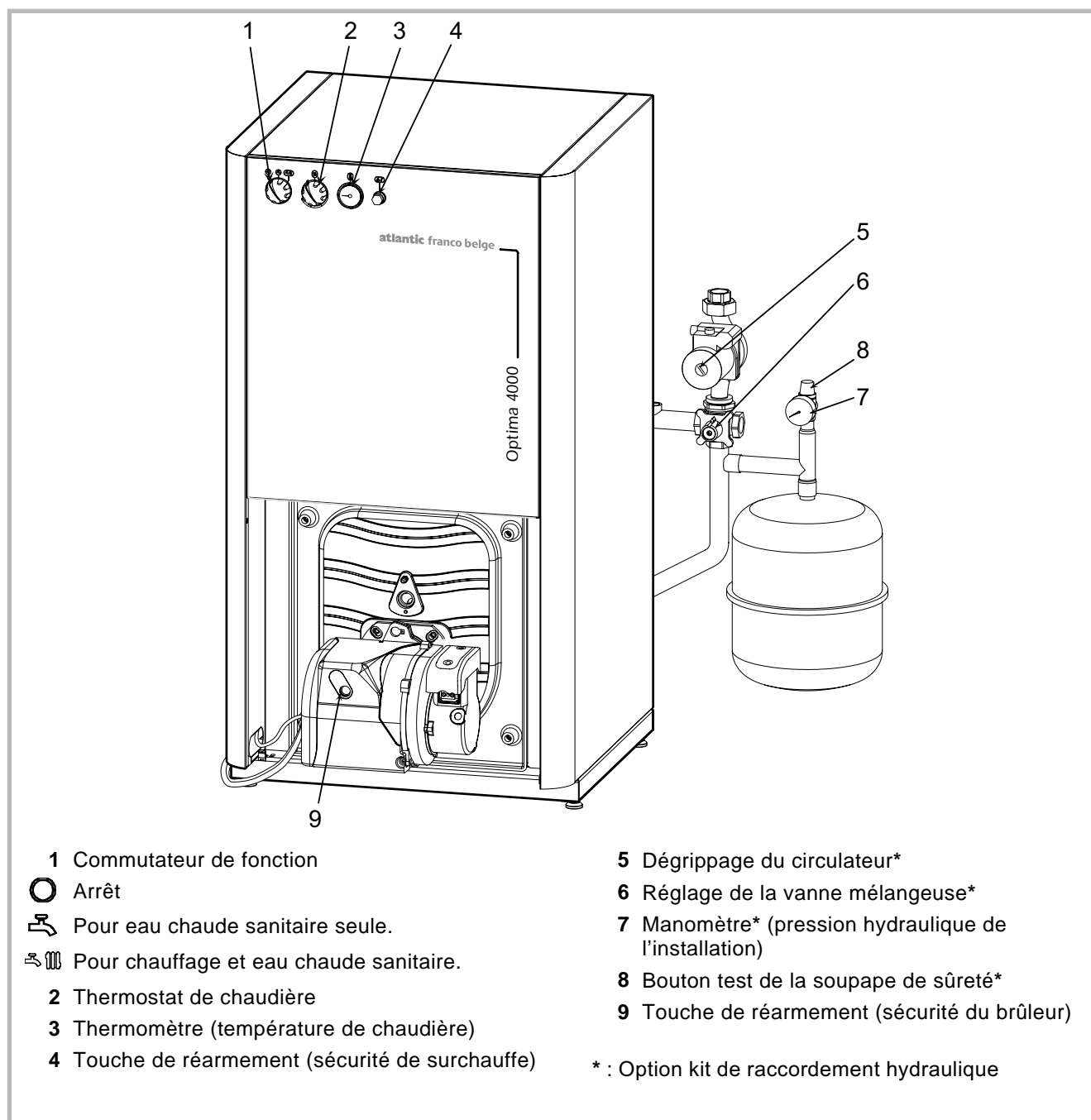


Figure 21 - Organes de commande et de contrôle

- Régler le thermostat de chaudière pour obtenir la température désirée de la chaudière,
  - temps doux : 50 à 60°C,
  - temps froid : 60 à 70°C,
  - temps très froid : 70 à 85°C.

Si l'installation est équipée d'un thermostat d'ambiance, régler celui-ci sur la température ambiante souhaitée.

#### Si la chaudière ne démarre pas

- S'assurer que le thermostat d'ambiance, quand il existe, est bien en demande.
- S'assurer que le thermostat de chaudière est en demande.
- S'assurer que la sécurité de surchauffe n'est pas déclenchée (voir ci-après § Sécurité chaudière).
- S'assurer que le brûleur n'est pas en sécurité (voir ci-après § Sécurité brûleur).

### 3.3 Conduite de l'installation

Se référer aux instructions de votre installateur chauffagiste.

Vérifier régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage (entre 1,5 et 2 bar).

#### Fonctionnement hiver (chauffage + sanitaire)

- Positionner le commutateur sur "radiateur et robinet".
- Régler le thermostat de chaudière pour obtenir la température désirée de la chaudière.
- Si l'installation est équipée d'une vanne mélangeuse : Régler la vanne mélangeuse pour obtenir la température désirée du circuit de chauffage.
- Régler éventuellement le thermostat d'ambiance.

#### Fonctionnement été (sanitaire seul)

- Positionner le commutateur sur "robinet".
- Si l'installation est équipée d'une vanne mélangeuse : Régler la manette de la vanne mélangeuse sur 0 pour éviter la circulation dans le circuit de chauffage.

### 3.4 Sécurité chaudière

Lorsque la température dans le corps de chauffe dépasse 110 °C, la chaudière est stoppée par son dispositif de sécurité de surchauffe.

Dévisser le bouton (fig. 23) et réarmer lorsque la température de l'eau sera redevenue normale. Si l'incident devait se reproduire, prévenir le technicien chauffagiste.

### 3.5 Sécurité brûleur

Lorsque le voyant (fig. 24) est allumé, le brûleur reste bloqué par son dispositif de sécurité, appuyer sur la touche pour réarmer le brûleur.

Si l'incident se reproduit, vérifier :

- que la vanne d'alimentation fioul est ouverte
- le niveau de fioul dans la citerne ; s'il est normal, nettoyer le filtre d'alimentation.

Si le brûleur ne se met toujours pas en route après réarmement, prévenir le technicien chauffagiste.



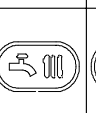
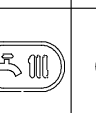
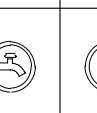


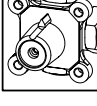
	Hiver très froid	Hiver froid	Hiver doux	Été	Arrêt
					
	70 à 85 °C	60 à 70 °C	50 à 60 °C	-	-
	7 à 10	5 à 8	4 à 7	0	-

Figure 22 - Conduite de l'installation

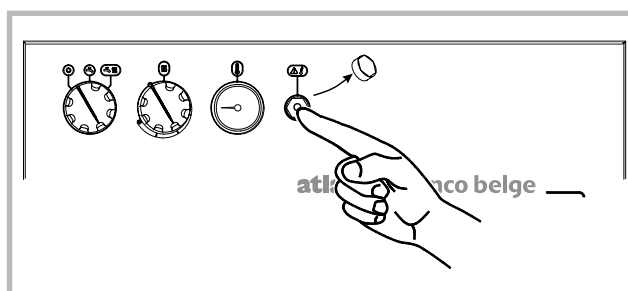


Figure 23 - Touche de réarmement (sécurité de surchauffe)

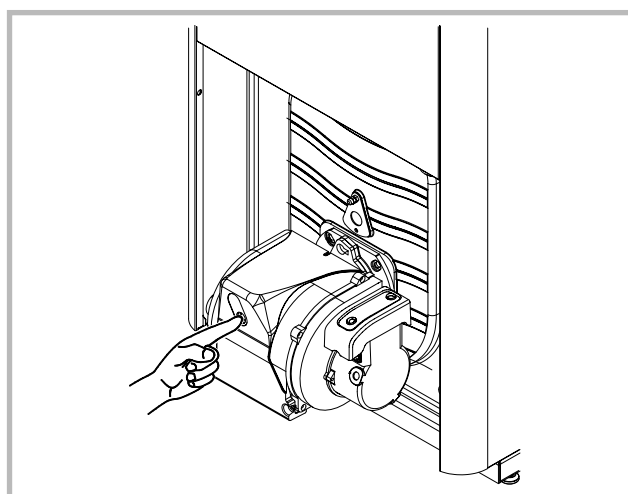


Figure 24 - Touche de réarmement (sécurité du brûleur)

### 3.6 Arrêt de la chaudière et du brûleur

En cas d'arrêt de courte durée, mettre le commutateur de fonction en position "O".

En cas d'arrêt prolongé, déclencher l'interrupteur général de la chaufferie et couper l'alimentation en combustible.

Lorsqu'il y a risque de gel, vidanger la chaudière et l'installation.

### 3.7 Purge du corps de chauffe

La purge consiste à évacuer l'air qui se serait accumulé à la partie haute du corps de chauffe.

#### **Pour purger :**

Ouvrir le robinet de purge (rep.15 - fig. 9) jusqu'à l'obtention d'un jet d'eau continu, puis refermer le robinet.

Cette opération doit être effectuée régulièrement et chaque fois que l'on constate une baisse de performance de la chaudière (ex : eau sanitaire pas assez chaude).

### 3.8 Vidange de la chaudière

Pour vidanger complètement la chaudière et l'installation hydraulique :

- Ouvrir le robinet de vidange de la chaudière.
- Ouvrir les purgeurs placés au point le plus haut de l'installation.
- Vidanger le ballon en actionnant la soupape du groupe de sécurité.

### 3.9 Contrôles réguliers

Aucun dégagement de fumée de la chaudière et de la cheminée ne doit apparaître dans le local chaudière lors du fonctionnement du brûleur.

La consommation de fioul et l'état de la citerne doivent être surveillés afin de pouvoir déceler immédiatement une fuite éventuelle.

Tous les trois mois, nettoyer le filtre placé sur l'alimentation en fioul du brûleur.

En cas d'incident anormal, couper l'alimentation électrique générale ainsi que la vanne d'alimentation en fioul et faire appel à votre technicien chauffagiste.

### 3.10 Entretien

Les opérations d'entretien doivent être effectuées régulièrement afin d'assurer le fonctionnement en toute sécurité de l'appareil.

La chaudière et le brûleur doivent être nettoyés et contrôlés 1 ou 2 fois par an selon les conditions d'utilisation.

Ces opérations doivent être effectuées par un spécialiste qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité de la chaudière et de l'installation.

La cheminée doit être vérifiée et nettoyée par un spécialiste au moins une fois par an.

Toutes les parties de l'habillage peuvent être nettoyées avec un chiffon doux sec ou légèrement humide.

Ne pas utiliser de nettoyeurs abrasifs.

## 4 Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : le type et la référence de l'appareil, la désignation et le code de la pièce.

La plaque signalétique de l'appareil se trouve sur l'habillage arrière.

**Qté** = Quantité totale sur l'appareil

Pour les pièces du brûleur, se référer à la notice du brûleur.

Pour les pièces du kit hydraulique, se référer à la notice du kit hydraulique.

N°	Code	Désignation . . . . .	Type . . . . .	Qté
3	100629	Ressort attache . . . . .		02
4	102035	Boite à fumées . . . . .		01
9	122202	Écrou à ailettes . . . . .	M6 . . . . .	02
10	122352	Écrou borgne . . . . .		01
12	142446	Joint de trappe . . . . .		01
13	142774	Joint de regard . . . . .		01
15	157312	Passe-fil . . . . .		02
16	159015	Prise de pression . . . . .		01
17	988894	Porte de foyer . . . . .		01
18	159200	Profilé . . . . .	0,30 m	
19	160706	Pied réglable . . . . .		04
20	166047	Ressort . . . . .		01
26	181627	Tresse de céramique . . . . .	2,45 m	
29	188836	Verre . . . . .		01
30	200605	AR Façade . . . . .		01

N°	Code	Désignation . . . . .	Type . . . . .	Qté
31	207319	Habillage arrière . . . . .		01
32	912519	Côté droit . . . . .		01
33	912614	Côté gauche . . . . .		01
34	222715	Turbulateur . . . . .		07
35	236132	10 Regard de flamme . . . . .		01
36	236133	10 Plaque d'obturation . . . . .		01
38	252675	AB Couvercle . . . . .		01
39	142342	Joint de bride . . . . .	Ø 150 . . . . .	01
40	159422	Purgeur manuel . . . . .	12x17 . . . . .	01
41	182213	Tuyau eau froide . . . . .		01
42	188161	Robinet de vidange . . . . .		01
43	910952	Corps de chauffe . . . . .	AV . . . . .	01
44	982114	Trappe de visite . . . . .		01
79	912102	Capot (option) . . . . .		01
80	190026	Axe . . . . .		02

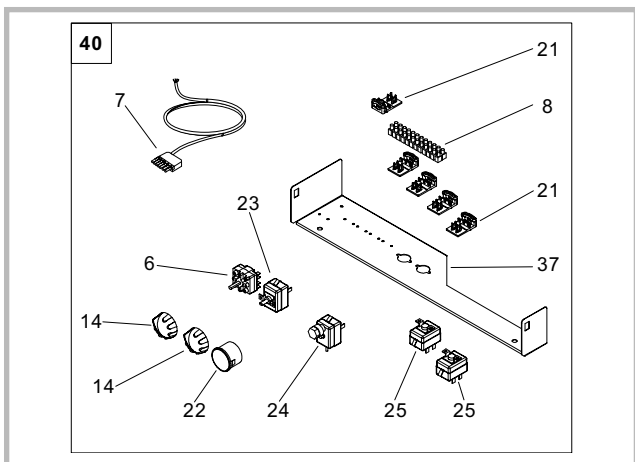


Figure 25 - Vue éclatée (tableau de contrôle)

N°	Code	Désignation . . . . .	Type . . . . .	Qté
6	110706	Commutateur . . . . .		01
7	110765	Connecteur mâle . . . . .	7x1 . . . . .	01
8	110770	Bornes . . . . .	12x1 . . . . .	1,25
14	149871	Manette de réglage . . . . .		02
21	174208	Support bornes . . . . .		05
22	178625	Thermomètre . . . . .		01
23	178924	Thermostat . . . . .	35-90°C . . . . .	01
24	178925	Thermostat de sécurité . . . . .	110°C . . . . .	01
25	178926	Thermostat . . . . .	0-90°C . . . . .	02
37	241700	DA Support . . . . .		01
40	977032	Tableau de contrôle . . . . .		01

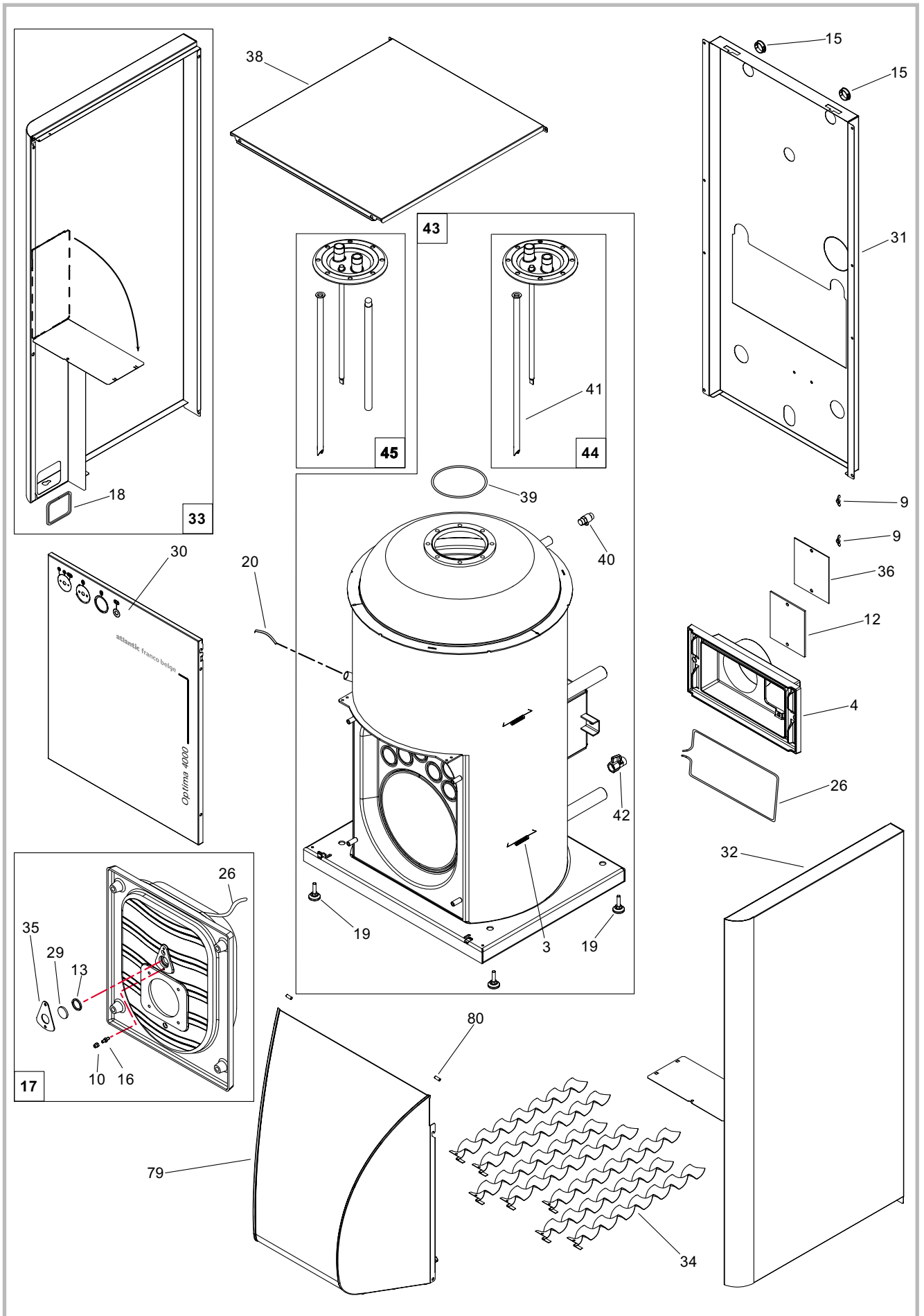


Figure 26 - Vue éclatée (chaudière)

## » Certificat de Garantie »

### » Garantie Contractuelle

Les dispositions du présent certificat ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans contre tout défaut ou vice de matière et de fabrication. Cette garantie porte sur le remplacement, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "Contrôle-Garantie", port et main d'oeuvre à la charge de l'utilisateur.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de durée supérieure :

- ballon en acier inoxydable, ballon émaillé : 5 ans
- corps de chauffe en fonte ou en acier des chaudières : 3 ans

### » Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, à l'installation et à la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel, et à l'utilisation et l'entretien réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

### » Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- les voyants lumineux, les fusibles, les pièces en fonte en contact direct avec les braises des appareils à combustible solide, les briques réfractaires, les verres.
- les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (refoulement de cheminée, humidité, dépression non conforme, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

La garantie de l'appareil serait exclue en cas d'utilisation de l'appareil avec un combustible non recommandé.

La garantie du corps de chauffe (acier ou fonte) de la chaudière serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc.).

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.